



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mor
be



14181747

Déposé / Reçu le

26 SEP. 2014

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0476.426.188

Dénomination

(en entier) : **Auto Club Assist**(en abrégé) : **ACA**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : rue Saint-Denis 281 à 1190 FOREST

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Transfert du siège social**

Assemblée générale extraordinaire du lundi 15 septembre 2014

La totalité du capital étant représentée, l'assemblée est valablement constituée et la séance est ouverte à 10H30 avec comme ordre du jour :

1. Transfert du siège social

1. Transfert du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à 4000 LIEGE, rue Verte Voie n°2.

Ces décisions sont prises à l'unanimité et prennent effet à partir de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11H00.

NUCERA Carina
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/10/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature